

**Extrait du Registre des délibérations  
du conseil communautaire  
de la communauté de communes  
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

**Séance du 07 AVRIL 2008**  
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 67

Tous les délégués, sauf

M. HERRMANN et M. TROG, (excusés) qui étaient représentés respectivement par  
M. Dany WALTER et M. Jean-Jacques BASTIAN (suppléants).

DEL. N° 039/2008conseil

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS (L. 2122-2 DU CGCT)**

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire s'exprime par vote secret pour le nombre de Vice-Présidents**

**Votants : 67    Exprimés : 67**

**Nombre de Vice-Présidents : 8**

**67 voix « pour »**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 08 avril 2008

Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,  
Jean-Marie HAAS